

CCAPV : Pays d'Art et d'histoire : Senez

18 Septembre 2022 , Rédigé par verdon-infoPublié dans #CCAPV





La chronique des patrimoines « Du côté de chez nous »

Cette semaine, partons à ... Senez

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est engagée dans une démarche de candidature au label

« Pays d'Art et d'Histoire ».

Objectif : déposer la candidature et obtenir le label en 2023.

plus d'informations sur le label :

<https://www.culture.gouv.fr/.../Label-Ville-et-Pays-d-art...>

Découvrons Senez

Le saviez-vous

Nom des Habitants : Les Seneziennes et Seneziens

Fête patronale : le 15 août, Notre Dame de l'Assomption

Le 15 décembre 2021, la CCAPV a été reçue par les élus de Senez pour faire le point sur les projets de restauration et valorisation du patrimoine bâti, naturel, paysager de la commune et échanger sur le label Pays d'Art et d'Histoire.

Senez et ses alentours restent une énigme à l'époque préromaine, faute de sources écrites et archéologiques. On sait que la cité de Senez remonte au moins à l'Antiquité où elle est désignée sous le nom de Civitas Senecensium, située sur la voie romaine reliant Vence à Digne, qui passait par Salinae (aujourd'hui Castellane). Trois bornes milliaires* ont été retrouvées le long de cette voie. Deux sont conservées à Digne et l'autre est encore visible à Senez sur un sentier entre le col des Lèques et le hameau de la Maurelière.

La cité devient chef-lieu de district romain avant de devenir le siège d'un évêché, attesté pour la première fois dans les archives en 506 avec l'évocation de Marcellus, évêque de l'époque. Le diocèse* de Senez était sans doute l'un des plus petits et des plus pauvres de France avec 32 paroisses et 30 succursales.

Malgré des tentatives de rattachement à Vence ou de déplacement du siège à Castellane, l'évêché de Senez a gardé son autonomie jusqu'à la Révolution, avant d'être rattaché à celui de Digne en 1790. Du 9ème au 18ème siècle, le château, demeure des seigneurs et des évêques, est installé sur un éperon appelé « La Roche », surplombant le bourg actuel.

L'habitat, d'abord regroupé aux abords du château, descend progressivement à partir du 15ème siècle pour s'installer dans la plaine, à proximité de la cathédrale. En 1751, Monseigneur de Vocance, alors évêque, demande au roi la permission de démanteler le château, resté seul sur la butte, afin de construire une demeure plus confortable : le palais des évêques, situé en face de la cathédrale.

Le village de Senez est meurtri de nombreuses fois au cours de l'histoire. Il a subi ravages, pillages et profanations lors des guerres de religion au 16ème siècle. Plus du tiers du bâti du village s'est retrouvé ruiné par les crues successives de l'Asse de Blieux et de la Bonde. Enfin, la cité épiscopale disposait de structures importantes : cathédrale, palais épiscopal, presbytère, sacristie, séminaire (établissement religieux où étudient les futurs curés), école de latinité, maison commune puis mairie, gendarmerie, « dixmerie » (où était perçue la dîme, impôt sur les récoltes prélevés par l'église), boulangerie, café, tabac, restaurant, auberge, hôtel, four communal, poste, hôpital. Cette histoire liée à l'évêché a laissé des édifices emblématiques encore bien visibles dans le village.

La commune de Senez est bordée à son extrémité est par les plateaux de Courchons et la montagne de l'Aup (1 726 m d'altitude) et par celle de Vibres (1 692 m d'altitude).

Au sud, on trouve la clue de Taulanne et le Col Saint-Pierre, ancienne voie de passage pour les évêques faisant le trajet entre Senez et Castellane.

Le village de Senez est situé à 750 m d'altitude. Le territoire communal s'est agrandi au 15ème siècle avec le rattachement de Boades et du village du Poil en 1974.

La commune est située dans le périmètre de la Réserve nationale naturelle géologique de Haute Provence. On trouve du gypse* en abondance au hameau du Gipas, toponyme évocateur. Ce gisement, de couleur rose orangé en raison de la présence d'oxydes métalliques, est employé en maçonnerie, pour les enduits intérieurs et extérieurs des maisons et bâtiments. On peut voir des traces de ces anciens enduits sur certaines maisons.

L'ancienne cathédrale de Senez, aujourd'hui église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption, est un édifice majeur du patrimoine bâti religieux de notre territoire. Elle a été construite entre 1176 et 1246. Plusieurs campagnes de fouilles menées depuis 2012 par le Service Départemental d'Archéologie des Alpes de Haute Provence ont permis de découvrir des vestiges exceptionnels, notamment les traces, sous l'église actuelle, d'au moins deux autres églises dont la plus ancienne datée du 6ème siècle et quelques 4500 fragments du décor peint datant des 6ème et 8ème siècles.

A partir de la fin du Moyen Age, la cathédrale connaît une histoire mouvementée. En 1569, en pleine guerres de religions, des éléments du portail d'entrée et certains bâtiments dont le cloître sont détruits. Au 17ème siècle, des travaux de réfection importants sont réalisés sur

l'édifice : charpente et toiture, renforcements des façades et des murs...

En 1707, il est commandé la destruction de l'ancien clocher et la reconstruction d'un nouveau, toujours en place actuellement. En juillet 1835, la voûte de la nef s'écroule et est reconstruite dans la foulée. En 1910, l'édifice est classé au titre des Monuments Historiques. En 1960, une charpente en béton vient remplacer celle en bois.

Au début des années 1990, la toiture est refaite et en 1999, le magnifique cadran solaire est restauré. Mais les travaux sur l'ancienne cathédrale ne s'arrêtent pas là !

En effet, la commune de Senez s'est engagée dans un programme de restauration complet des extérieurs, des intérieurs et du mobilier, prévu sur la période 2022-2027, avec le soutien financier de l'Etat, ministère de la Culture et de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur.

La communauté de communes l'accompagne dans ce projet très ambitieux.

 La visite virtuelle

360° https://medias.ccapv.fr/VisitesVirtuelles/Senez_Cathedrale/

Rendez-vous pour les Journées Européennes du Patrimoine le dimanche 18 septembre à 11h pour une visite guidée avec Laetitia Frassetto, guide-conférencière de la CCAPV.

Le pont de Senez, qui est l'unique accès au village, date de 1770. Avant sa construction, l'accès au village se faisait par un passage à gué de la rivière de l'Asse et arrivant sur la place de la Fontaine.

En 1278, environ 600 habitants résident sur le territoire communal. Ce chiffre diminue jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle à cause des troubles et épidémies avant de remonter. Le pic démographique fut atteint en 1831 avec 913 habitants. On assiste ensuite à une diminution importante de la population qui compte 274 habitants en 1931. La commune connaît un redémarrage à la fin des années 1990. Il y a 165 habitants à Senez en 2018.

L'histoire du diocèse de Senez est attachée à la réputation de son emblématique évêque, Monseigneur Jean Soanen, qui s'opposa à l'autorité papale ce qui lui valut d'être déchu de ses fonctions en 1717 et de mourir en 1740 en exil à la Chaise-Dieu (Haute-Loire). Avant d'être évêque à Senez, il a officié à la cour de Louis XIV qui l'avait surnommé « la trompette du ciel ». C'est peut-être aussi à cause de son zèle et de son extrême rigueur dans la pratique de la foi, qu'on lui attribua l'un des plus petits et pauvres évêchés de France, parmi ceux considérés comme des « évêchés crottés ».

Mais cela n'a pas empêché Monseigneur Soanen de prendre à cœur ses fonctions et de continuer à gérer l'évêché jusqu'à sa mort, même après avoir été exilé. Ses visites pastorales sont une source inépuisable d'informations sur l'état de tous les édifices religieux du diocèse et des objets mobiliers, sur les coutumes des paroissiens, aux mœurs pas toujours très « catholiques » aux yeux de l'austère Monseigneur Soanen.

* Le coin des cruciverbistes

* Les **bornes milliaires** étaient des bornes routières, en pierre, destinées à marquer les distances sur le tracé des principales voies romaines.

* Un **diocèse** est une circonscription ecclésiastique placée sous la juridiction d'un évêque ou d'un archevêque.

*Le **gypse**, dénommé aussi pierre à plâtre, est une roche sédimentaire, sulfate de calcium hydraté. Après cuisson du gypse, on obtient du plâtre qui peut avoir des couleurs très variées selon la couleur de la roche d'origine.